



COMMUNE DE VALHUON
Département du Pas-De-Calais
Mairie, Place de la Mairie
62550 VALHUON
Tél : 03.21.03.31.13
commune-valhuon@orange.fr

1 EXEMPLAIRE
A conserver
1 EXEMPLAIRE
A retourner à la mairie

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DU RIETZ

Entre les soussignés :

PRÊTEUR	OCCUPANT
Commune de VALHUON, Demeurant Place de la Mairie 62550 Valhuon Représentée par Marie-Claude PAGERIE , Maire Tél responsable salle pour les clés : 06.49.95.20.15	M/Mme/ Raison sociale : Adresse : Tél : mail :

Dates de la location :

LE WEEK-END DES :

Nature de l'évènement de la location :

Préciser :
Nombre de personnes :

Tarif de la location :

Caution	500 €
Location	<u>300</u> € pour les extérieurs ; <u>200</u> € pour les valhuonnais
Forfait nettoyage	Avec utilisation de la cuisine : 90 € Sans utilisation de la cuisine : 50 € (déterminé par la responsable de salle après état des lieux final)
Electricité	Selon consommation
Forfait gaz	Selon tarifs en vigueur
Casse	Selon tarifs en vigueur

Modalités de règlement

Arrhes	100 € au dépôt du contrat signé / 0 € pour les valhuonnais (à régler directement à la trésorerie dès réception du titre de perception)
Solde	Facture établie après la location (à régler directement à la trésorerie dès réception du titre de perception)

La location ne sera effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat.
Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur dont l'occupant reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.
Le règlement intérieur de la salle du Rietz, annexé au contrat de location, aura valeur contractuelle.

Fait à VALHUON, le _____, en deux exemplaires

Pour le Prêteur,
Marie-Claude PAGERIE, Maire
Signature et mention « lu et approuvé »

Pour l'Occupant,
M/Mme/.....
Signature et mention « lu et approuvé »